

Mémorial  **Memorial**
du des
Grand-Duché de Luxembourg. **Großherzogtums Luxemburg.**

Lundi, 24 décembre 1923.

N^o 64.

Montag, 24. Dezember 1923.

Loi du 22 décembre 1923, ayant pour objet d'autoriser la perception des impôts budgétaires pour 1924 et d'allouer un crédit provisoire pour les dépenses courantes de l'Etat des mois de janvier, février et mars 1924.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'Etat entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 18 décembre et., et celle du Conseil d'Etat du 21 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1923 seront recouverts pendant l'exercice 1924 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 2. Il est ouvert au Gouvernement un crédit provisoire de 26.086.420 fr. pour couvrir les dépenses courantes à effectuer pendant les mois de janvier, février et mars 1924, conformément au projet de budget pour cet exercice.

Art. 3. L'exécution de la présente loi sera réglée par arrêté grand-ducal.

Gesetz vom 22. Dezember 1923, wodurch die Erhebung der Steuern fürs Jahr 1924 gestattet und ein provisorischer Kredit zur Deckung der laufenden Ausgaben während der Monate Januar, Februar und März 1924 bewilligt wird.

Wir Charlotte, von Gottes Gnaden, Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau etc., etc., etc.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordneten-Kammer;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 18. Dezember et. und derjenigen des Staatsrates vom 21. desj. Mts., wonach eine zweite Abstimung nicht erfolgen wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Die am 31. Dezember 1923 bestehenden direkten und indirekten Steuern werden während des Jahres 1924 gemäß den Gesetzen und Tarifen erhoben, welche deren Veranlagung und Erhebung festsetzen.

Art. 2. Der Regierung ist ein provisorischer Kredit von 26.086.420 Fr. zur Deckung der während der Monate Januar, Februar und März 1924 nach Maßgabe des Budgetentwurfs für besagtes Dienstjahr zu bewirkenden laufenden Ausgaben eröffnet.

Art. 3. Die Ausführung dieses Gesetzes wird durch Großh. Beschluß geregelt.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée pour tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 22 décembre 1923.

CHARLOTTE.

Les Membres du Gouvernement,

E. REUTER.
A. NEYENS.
R. DE WAHA.
Jos. BECH.
G. SOISSON.

Arrêté grand-ducal du 22 décembre 1923, concernant l'exécution de la loi qui précède.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi en date de ce jour, qui ouvre au Gouvernement un crédit provisoire de 26.086.420 fr. pour les dépenses courantes à effectuer pendant les mois de janvier, février et mars 1924, conformément au projet de budget pour cet exercice.

Sur le rapport de Notre Gouvernement en conseil;

Avons arrêté et arrêtons:

Article unique. Les membres du Gouvernement sont autorisés, chacun dans son département, à disposer des crédits portés au projet de budget de 1924, tel que ce projet a été présenté à la Chambre des députés. Ils ordonneront et régleront, en se conformant aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur nature, rentreront dans le libellé des articles respectifs.

L'autorisation de disposer des crédits portés au projet de budget pour 1924 cessera, lorsque les ordonnancements et régularisations des

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz im „*Mémorial*“ veröffentlicht werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxemburg, den 22. Dezember 1923.

Charlotte.

Die Mitglieder der Regierung,

E. Reuter.
A. Neyens.
R. de Waha.
Jos. Bech.
W. Soisson.

Großh. Beschluß vom 22. Dezember 1923, betreffend die Ausführung vorstehenden Gesetzes.

Wir Charlotte, von Gottes Gnaden, Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, welches einen provisorischen Kredit von 26.086.420 Fr. zur Deckung der laufenden Ausgaben der Monate Januar, Februar und März 1924 nach Maßgabe des Budgetentwurfs für besagtes Dienstjahr eröffnet:

Auf den Bericht Unserer Regierung im Konseil;

Saben beschlossen und beschließen:

Einziges Artikel. Die Mitglieder der Regierung sind befugt, jedes in seinem Departement, über die im Budgetentwurf von 1924, so wie dieser Entwurf der Kammer vorgelegt worden ist, aufgeführten Kredite zu verfügen. Sie werden die nach ihrem Inhalt unter die verschiedenen Artikel gehörenden Ausgaben nach den bestehenden Gesetzen und Reglementen anordnen und regeln.

Die Befugnis, über die im Budgetentwurf für 1924 eingetragenen Kredite zu verfügen, wird aufhören, sobald die Zahlungsbefehle und Re-

dépenses auront atteint le chiffre global de 26.086.420 fr.

Luxembourg, le 22 décembre 1923.

CHARLOTTE.

Les Membres du Gouvernement,

E. REUTER.
A. NEYENS.
R. DE WAHA.
Jos. BECH.
G. SOISSON.

gulierungen von Ausgaben den Gesamtbetrag von 26.086.420 Fr. erreicht haben werden.

Luxemburg, den 22. Dezember 1923.

Charlotte.

Die Mitglieder der Regierung,

E. Reuter.
A. Neyens.
R. de Waha.
Jos. Bech.
W. Soisson.

Loi du 22 décembre 1923, portant modification de la loi du 4 décembre 1860, relative à l'attribution du produit des amendes et des confiscations en matière répressive.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 18 décembre 1923 et celle du Conseil d'État en date du 21 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. L'art. 2 de la loi du 4 décembre 1860 est abrogé et remplacé par la disposition suivante:

Quatre sixièmes de ces recettes réunies resteront dévolus à l'État; un autre sixième sera partagé entre les communes du pays pour contribuer à leurs charges de police et de bienfaisance publique; le sixième restant sera réparti par le Gouvernement entre tous les fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale qui auront donné des preuves réelles de leur zèle, de leur intelligence et de leurs capacités dans l'accomplissement habituel des devoirs de leur service.

Gesetz vom 22. Dezember 1923, betreffend Abänderung des Gesetzes vom 4. Dezember 1860 über die Zuerkennung des Betrages von Bußen und Beschlagnahmen in Straf-sachen.

Wir Charlotte, von Gottes Gnaden, Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordnetenkammer;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 18. Dezember 1923 und derjenigen des Staatsrates vom 21. desselben Monats, wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Art. 2 des Gesetzes vom 4. Dezember 1860 ist aufgehoben und durch folgende Bestimmung ersetzt:

Vier Sechstel dieser Gesamt-Einnahmen verbleiben dem Staate; ein Sechstel wird unter die Gemeinden des Landes als Beitrag zu deren Polizei- und Wohltätigkeitslasten verteilt; das letzte Sechstel wird durch die Regierung unter alle Beamten und Agenten der General-, Spezial- und Lokalpolizei, welche tatsächliche Beweise ihres Dienstes, ihrer Einsicht und ihrer Fähigkeiten in der täglichen Erfüllung ihrer Amtspflichten geliefert haben, verteilt.

Art. 2. L'effet de la présente loi remonte au 1^{er} janvier 1923.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 22 décembre 1923.

CHARLOTTE.

Le Directeur général des finances,

A. NEYENS.

*Le Directeur général de la justice,
de l'intérieur et de l'instruction publique,*

Jos. BECH.

Arrêté du 12 décembre 1923, concernant la répartition des subsides en faveur de construction et réparation d'églises et d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA JUSTICE,
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Vu l'art. 133 du budget des dépenses de l'exercice 1923;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 51.000 fr., sont accordés aux communes y dénommées pour construction et réparation d'églises et pour autres travaux ou dépenses d'utilité communale, à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur la production de pièces constatant que les travaux subsidiés sont exécutés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 12 décembre 1923.

*Le Directeur général de la justice,
de l'intérieur et de l'instruction publique,*
Jos. BECH.

Art. 2. Dieses Gesetz hat rückwirkende Kraft bis zum 1. Januar 1923.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz im „Memorial“ veröffentlicht werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxemburg, den 22. Dezember 1923.

Charlotte.

Der General-Direktor der Finanzen,

A. N e y e n s.

Der General-Direktor der Justiz,
des Innern und des öffentlichen Unterrichts,

Jos. B e c h.

Beschluß vom 12. Dezember 1923, betreffend die Bewilligung von Subsidien für den Bau und die Ausbesserung von Kirchen und für andere gemeinnützige Arbeiten und Ausgaben (ausschließlich der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude).

Der General-Direktor der Justiz, des Innern u. des öffentlichen Unterrichts,

Nach Einsicht des Art. 133 des Staatbudgets von 1923;

Beschließt:

Art. 1. Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 51.000 Fr., sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und zur Ausbesserung von Kirchen und zu andern gemeinnützigen Arbeiten oder Ausgaben bewilligt, mit Ausnahme der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden erst dann ausgehändigt werden, wenn durch Weibringung der erforderlichen Schriftstücke festgestellt ist, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung begriffen sind.

Luxemburg, den 12. Dezember 1923.

Der General-Direktor der Justiz,
des Innern und des öffentlichen Unterrichts,
J o s . B e c h.

Communes.	Sections.	Désignation des travaux.	Subsides alloués.
<i>Ville de Luxembourg.</i>			
Luxembourg.	Luxembourg.	Aménagement en habitations de l'ancienne propriété Ledrut à Gibraltar	400
	id.	Renouvellement de la peinture à l'hôtel de ville	150
	id.	Réparations au presbytère de St. Michel.....	250
	id.	Acquisition de l'emplacement pour l'église projetée à la gare.	300
	id.	Travaux de réparation à l'église de Pfaffenthal.....	200
	Hollerich.	Mise en état du presbytère de Merl	150
	id.	Mise en état du chauffage à l'église de Hollerich.....	200
	id.	Travaux de mise en état à l'église de Bonnevoie.....	200
	Hamm.	Travaux de réparation au presbytère de Hamm	150
Distric de Luxembourg.			
<i>Canton de Capellen.</i>			
Clemency.	Clemency.	Clocher et grillage	150
	Fingig.	Mise en état du clocher	100
Dippach.	Bettange.	Décoration à neuf de l'intérieur de l'église	100
	Dippach.	Décoration de l'intérieur de l'église	150
Garnich.	Kähler.	Travaux de réparation au presbytère.....	50
Hobscheid.	Eischen.	Travaux de réparation au presbytère.....	250
	id.	Travaux de réparation à l'église.....	150
	Hobscheid.	Travaux de réparation à l'église.....	100
	id.	Acquisition de nouvelles cloches et installation	350
Kehlen.	Keispelt-Meispelt.	Mise en état du logement des pères	200
Kœrich.	Gœtzingen.	Mise en état de la maison vicariale	175
	Kœrich.	Mise en état du presbytère.....	250
Mamer.	Holzem.	Installation de l'éclairage électrique à l'intérieur de différents bâtiments communaux.....	50
	id.	id.	150
Septfontaines.	Greisch.	Mur de clôture et grillage autour du jardin curial	200
Steinfort.	Hagen.	Mise en état de la maison du hardier	50
	Steinfort.	Travaux de réparation à l'église.....	250
<i>Canton d'Esch.</i>			
Bettembourg.	Bettembourg.	Réfection de l'entrée principale de l'église.....	50
Differdange.	Differdange.	Reconstruction de l'hôtel de ville et aménagement des abords	400
	id.	Établissement d'un parc public	150
	id.	Construction d'un kiosque.....	150
	id.	Nouvel orgue à l'église	200
	id.	Mise en état des abords du presbytère et de l'hôpital	200
	Niederborn.	Nouvel orgue à l'église	200
	id.	Construction d'un kiosque.....	100
	id.	Acquisition d'une maison et mise en état pour le comice agricole	200
	Obercorn.	Construction d'une nouvelle église	400
	id.	Réparations au clocher de l'église	250
Dudelange.	Dudelange.	Travaux de réparation à la toiture de l'asile Tilges	100
	id.	Agrandissement de la triperie dans l'abattoir	125
	id.	Démontage et transformation de la boiserie à l'intérieur de l'église	175

	Dudelange.	Aménagement de la chapelle de Budersberg	300
	id.	Installation d'une bibliothèque populaire.....	225
Esch-s.-Alz.	Esch-s.-Alz.	Travaux d'entretien à l'église St. Joseph	200
	id.	Travaux d'entretien au presbytère	200
	id.	Construction d'une serre au parc public	500
	id.	Agrandissement de la triperie de l'abattoir	200
	id.	Place « Grobierchen ».....	200
Kayl.	Tétange.	Travaux de réparation à l'église, au presbytère et à la maison vicariale.....	200
Mendercange.	Mendercange.	Nouvelles voûte, estrade et orgue à l'église	250
	Pontpierre.	Travaux de réparation au presbytère.....	250
Pétange.	Lamadelaide.	Travaux de réparation au clocher	250
	Pétange.	Travaux de réparation à l'orgue.....	300
	id.	Agrandissement de l'église.....	400
	id.	Acquisition de la maison Lauterbour	250
	Rodange.	Construction d'un kisoque.....	500
	id.	Reconstruction de la maison du pâtre	250
	id.	Travaux de réparation à l'église.....	150
Reckange.	Ehrlange.	Travaux de réparation à l'église.....	250
	Reckange.	Travaux de réparation à la maison du pâtre	300
	Rœdgen.	Travaux de réparation à l'église.....	100
Rœser.	Berchem-Bivange.	Mise en état du presbytère.....	200
	Crauthem-Rœser.	Mise en état du presbytère.....	200
	Livange.	Construction d'une chapelle.....	500
	Peppange.	Mise en état de la maison du vicaire	200
Rumelange.	Rumelange.	Chauffage central à l'église.....	200
Sanem.	Belvaux.	Construction d'un mur près du cimetière	150
	id.	Chauffage central à l'église.....	250
	Soleuvre.	Construction d'un escalier près de l'église	250
	La commune.	Acquisition d'une machine à écrire	125
Schifflange.	Schifflange.	Restauration du clocher	50
	id.	Construction d'un logement pour le vicaire.....	400
	id.	Travaux de réparation au presbytère.....	250
<i>Canton de Luxembourg.</i>			
Hesperange.	Altzingen.	Mise en état du presbytère	100
	Fentange.	Agrandissement de l'église.....	400
	Hesperange.	Entretien de l'horloge	100
	id.	Mise en état du presbytère.....	200
Niederanven.	Itzig.	Travaux de réparation au clocher	100
	Ernster.	Mise en état de la maison du pâtre.....	50
	Niederanven-Sonneningen.	Travaux de réparation à la tour de l'église	250
	Oberanven.	Mise en état de la maison du pâtre.....	75
Steinsel.	Steinsel.	Travaux de réparation à la tour de l'église	300
Strassen.	Strassen.	Travaux de peinture à la maison curiale	75
<i>Canton de Mersch.</i>			
Berg.	La commune.	Reconstruction de la sacristie; installation du chauffage central à l'église	500
Bœvange.	Brouch.	Mise en état du presbytère.....	125
Fischbach.	Fischbach.	Blanchissage du presbytère.....	50
	Schoos.	Nouvelle toiture pour la maison du pâtre.....	50
Heffingen.	Heffingen.	Mise en état du moulin de Heffingen	250
	Reuland.		
	Steinborn.		

Larochette.	Ernzen. Larochette. Leydenbach. Weydert. La commune.	Travaux de réparation, de peinture et de blanchissage à la maison curiale.	75
Lintgen.	Lintgen. id.	Mise en état de la grande salle des fêtes à la maison communale	175
Lorentzweiler.	Blaschette.	Installation du chauffage à l'église	250
Mersch.	Helmdange. Moesdorf. Mersch. id.	Restauration du jubé	350
Nommern.	Pettingen. Beisten-Cruchten. Nommern.	Grosses réparations au presbytère	100
Tuntingen.	Oberglabach. Hollenfels.	Construction d'un nouveau presbytère	300
		Chauffage à l'église	200
		Travaux de réparation au clocher de l'église.....	50
		Installation d'un moteur électrique pour l'orgue.....	150
		Travaux de réparation à la maison du hardier	50
		Travaux de réparation au presbytère.....	150
		Installation de l'éclairage électrique à l'église.....	100
		Travaux de réparation à la chapelle.....	50
		Recrépissage du mur du cimetière.....	50
Distriet de Diekirch.			
<i>Canton de Clervaux.</i>			
Asselborn.	Stockem.	Nouvelle toiture à la chapelle.	300
Bœvange.	Bœvange. id.	Gouttières à l'église et au presbytère	75
	Donnange. id.	Réparations à la toiture du presbytère	200
	Lullange.	Nouvelles gouttières à l'église.....	100
Clervaux.	Reuler.	Travaux de réparation à la tour de l'église	100
Consthum.	Consthum. Commune en gén.	Reconstruction de l'église incendiée	500
Hachiville.	Hachiville.	Blanchissage de l'église	75
Heinerscheid.	Hupperdange. Lielser.	Mise en état du secrétariat communal	100
Hosingen.	Hosingen. id.	Mise en état de l'église de Consthum.....	100
Munshausen.	Drauffelt. Marnach.	Agrandissement de l'église.....	500
Troisvierges.	Troisvierges.	Mise en état de l'église, du mur du cimetière et du presbytère	250
Weiswampach.	Weiswampach. Beiler. id. id.	Mise en état du presbytère.....	150
	Binsfeld. id.	Travaux de réparation aux tours de l'église.....	150
	Holler.	Mise en état du presbytère.....	200
		Mise en état du logement vicarial	150
		Construction d'un hangar près du presbytère.....	200
		Grosses réparations à l'église	1000
		Nouvelle voûte à l'église	800
		Nouvelle toiture à l'église	100
		Nouveau plafond à l'église	100
		Mise en état du presbytère.....	100
		Mise en état de la maison vicariale	100
		Mise en état de l'église	100
		Mise en état de l'église et du presbytère.....	100
<i>Canton de Diekirch.</i>			
Bettendorf.	Gilsdorf.	Couverture à neuf de l'église.....	300
Bourscheid.	Bettendorf. Schlindermander- scheid.	Nouveau presbytère.	200
Diekirch.	Diekirch. id. id. id.	Travaux de réparation à l'intérieur de l'église	200
		Construction d'une usine à gaz	450
		Construction d'une centrale électrique	400
		Agrandissement de la centrale électrique.....	700
		Mise en état et travaux de réparation à l'ancienne maison curiale	300

Ermsdorf.	Ermsdorf.	Travaux de réparation à la chapelle	75
Erpeldange.	Erpeldange.	Installation de l'électricité dans les bâtiments communaux...	150
	id.	Chauffage central à l'église paroissiale	200
	Ingeldorf.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux	175
	Burden.	Mise en état de la maison du hardier	100
Ettelbruck.	Ettelbruck.	Chauffage central à l'église.....	300
	id.	Centrale électrique	800
	id.	Hôtel de ville avec poste	400
	id.	Logement de service près de la centrale électrique	300
Feulen.	Oberfeulen.	Renouvellement de la toiture de la maison communale	175
Hoscheid.	Hoscheid.	Construction d'un secrétariat communal	175
Medernach.	Medernach.	Mise en état du presbytère.....	50
	id.	Mise en état de l'église	300
Mertzig.	Mertzig.	Installation du chauffage dans l'église	300
Reisdorf.	Bigelbach.	Fourniture de chaises pour la chapelle	50
	Reisdorf.	Mise en état du mur du cimetière	125
<i>Canton de Redange.</i>			
Beckerich.	Elvange.	Mise en état de l'église et du presbytère.....	125
Bigonville	Commune en gén.	Travaux de peinture à l'intérieur de l'église.....	175
Ell.	Roodt.	Mise en état de la tour de l'église	250
Folschette.	Eschette.	Travaux de réparation à la tour de la chapelle d'Eschette....	100
Grosbous.	Grosbous.	Acquisition de nouvelles portes pour le hangar agricole	100
Perlé.	Holtz.	Acquisition d'un nouvel orgue	400
	Perlé.	Mise en état de l'église	350
Redange.	Redange.	Travaux de réparation à l'église.....	300
Saeul.	Saeul.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux et dans l'église	200
		Nouvelle maison communale.	400
Uselange.	Useldange.	Construction d'un nouveau presbytère	200
	id.	Crépissage de la tour de l'église	250
Wahl.	Kuborn.	Revêtement de la tour de l'église de Grevels.....	100
	Rüdschleiden.		
<i>Canton de Wiltz.</i>			
Boulaide.	Surré.	Salle de réunion.	300
	Boulaide et Baschleiden	Réparations au presbytère et construction d'une nouvelle voûte à l'église.....	200
	Commune en gén.	Secrétariat	200
Esch-s.-Sûre.	Esch-s.-Sûre.	Travaux de réparation au clocher de l'église.....	100
Eschweiler.	Knaphoscheid.	Travaux de réparation au presbytère.....	300
Goesdorf.	Masseler.	Réparations à l'église de Dahl.	500
Mecher.	Bavigne.	Travaux de peinture au presbytère et à l'église	225
	Nothum.	Nouveau plafond en bois à la chapelle	500
Oberwampach.	Oberwampach.	Construction d'un jubé à l'église	300
Wiltz.	Wiltz.	Travaux de réparation au presbytère de Wiltz	400
	id.	Mise en état de la maison vicariale de Wiltz.....	150
	id.	Installation de l'éclairage électrique à l'abattoir	250
<i>Canton de Vianden.</i>			
Fouhren.	Commune en gén.	Nouvelles gouttières à l'église paroissiale.	125
Putscheid.	Gralingen.		
	Merscheid.	Grosses réparations à l'église paroissiale de Merscheid.	500
	Nachtmandersch.		
	Weiler.		
Vianden.	Vianden.	Ameublement du secrétariat communal.....	125

Distriet de Grevenmacher.

Canton d'Echternach.

Beaufort.	Commune en gén. id.	Décoration de l'église paroissiale	300
		Installation du chauffage central à l'église paroissiale.	300
Bech.	Bech.	Construction d'un jubé à l'église paroissiale.....	400
	Rippig.	Mise en état de la chapelle	100
Berdorf.	Berdorf.	Travaux d'entretien au presbytère	100
Echternach.	Echternach. id. id.	Entretien des bâtiments communaux.....	300
		Mise en état des bâtiments dits « Hœhhof »	200
		Mise en état de la toiture de l'ancienne caserne	200
Mompach.	Born.	Mise en état du presbytère et de l'église.....	150
	Mompach.	Travaux de réparation au presbytère et à l'église.....	150
Rosport.	Dickweiler.	Carrelage de la chapelle	100
	Rosport.	Travaux d'entretien au secrétariat communal	250
	Steinheim.	Aménagement de la maison curiale	200
Waldbillig.	Haller.	Construction d'une nouvelle église.	800

Canton de Grevenmacher.

Betzdorf.	Mensdorf. Olingen. Roodt.	Construction d'une voûte à l'église	600
		Travaux d'entretien à l'église	150
		Travaux d'entretien au presbytère	200
Biwer.	Biwer.	Réparations au clocher	200
	Wecker.	Clôture du jardin vicarial	200
Flaxweiler.	Gostingen.	Acquisition d'une maison de hardier	200
	Niederdonven.	Mur de clôture du cimetière.....	300
	Oberdonven.	Décoration de la chapelle	200
Grevenmacher.	Grevenmacher. id. id.	Travaux de réparation à l'hôtel de ville	400
		Construction d'un kiosque.....	500
		Travaux d'entretien à la maison « Schiltzenhaus »	200
Junglinster.	Junglinster.	Travaux de réparation à l'église.....	150
Manternach.	Lellig.	Travaux d'entretien au presbytère	150
Mertert.	Mertert.	Installation de l'éclairage électrique au presbytère et à l'église	200
		Travaux d'entretien au presbytère	150
Rodenbourg.	Wasserbillig. Beidweiler.	Mise en état du presbytère.....	250
	Eschweiler.	Mise en état de la maison du père.....	100
Wormeldange.	Ahn.	Électrification de la section; construction des bâtiments nécessaires par le réseau	200
		id.	300
	Ehnen.	id.	300
	Machtum.	id.	300
	Wormeldange.	id.	400

Canton de Remich.

Burmerange.	Burmerange.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux	150
Dalheim.	Dalheim.	Réparations à la maison curiale	150
	Filsdorf.	Réparations au clocher	150
Lenningen.	Lenningen.	Installation du chauffage central à l'église	200
Mondorf.	Mondorf.	Construction d'un jubé	400
Remich.	Remich. id.	Construction d'un nouvel hospice	500
		Agrandissement du hangar servant au remisage des pompes à incendie	200
Stadtbredimus.	Greiveldange.	Réparations au presbytère	100
Waldbredimus.	Trintange.	Installation du chauffage central à l'église	200
Wellenstein.	Bech-Kleinmacher	Grosses réparations à l'église paroissiale.	600
	Schwebsange.	Agrandissement du cimetière.....	400

Avis. — Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 1923, démission honorable a été accordée, sur sa demande, à M. Joseph Steichen, ancien commissaire du Gouvernement près la Banque Internationale, membre du Conseil d'État, des fonctions de membre du Comité du contentieux du Conseil d'État. — 21 décembre 1923.

Avis. — Règlements communaux. — En séance du 8 août 1923, le conseil communal de Bech a édicté un règlement de police sur les cimetières de Bech, Hemsthal et Altrier. — Le dit règlement a été dûment publié.

— En séance du 4 novembre 1923, le conseil communal de Saeul a modifié le règlement sur l'éclairage électrique de cette commune. — Cette modification a été dûment approuvée et publiée. — 21 décembre 1923.

Arrêté du 19 décembre 1923, concernant la répartition des subsides en faveur de construction et réparation de maisons d'écoles avec dépendances (à l'exception des latrines d'écoles) ainsi que de logements pour le personnel enseignant.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA JUSTICE,
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

Vu l'art. 134 du budget des dépenses de l'exercice 1923;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après se montant ensemble à 53.000 fr. sont accordés aux communes y dénommées pour construction et réparation de maisons d'école avec dépendances, ainsi que de logements pour le personnel enseignant.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur la production de pièces constatant que les travaux subsidiés sont exécutés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 19 décembre 1923.

*Le Directeur général de la justice,
de l'intérieur et de l'instruction publique,*
Jos. BECH.

Beisluß vom 19. Dezember 1923, betreffend die Bewilligung von Subsidien für den Bau und die Ausbesserung von Schulhäusern und Nebengebäuden (ausschließlich der Schulabtritte), sowie von Wohnungen für das Lehrpersonal.

Der General-Direktor der Justiz, des Innern u. des öffentlichen Unterrichts;

Nach Einsicht des Art. 134 des Staatsbudgets von 1923;

Beschließt:

Art. 1. Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 53.000 Fr., sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und zur Ausbesserung von Schulhäusern mit Nebengebäuden, sowie von Wohnungen für das Lehrpersonal bewilligt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden erst dann ausgehändigt werden, wenn durch Vorbringung der erforderlichen Schriftstücke festgestellt ist, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung begriffen sind.

Luxemburg, den 19. Dezember 1923.

*Der General-Direktor der Justiz,
des Innern und des öffentlichen Unterrichts,*
J o s . B e c h .

Communes.	Sections.	Désignation des travaux.	Subsidés accordés.
<i>Ville de Luxembourg.</i>			
Luxembourg.	Luxembourg.	Reconstruction de la clôture de la cour du bâtiment d'écoles à Limpertsberg	200
	id.	Réfection de la peinture dans les bâtiments d'écoles ...	400
	id.	Travaux de réparation à la maison d'école de la rue Wallis.	200
	Hollerich.	Maison d'écoles de la rue Nilles; nouvelle chaudière.....	100
	id.	Maison d'écoles de Gasperich; nouvelle chaudière	100
	id.	Maison d'écoles de Gasperich; nouveau plancher	100
	id.	Maison d'écoles de Merl; nouveau plancher.	100
	id.	Maison d'écoles de Cessingen; agrandissement.....	500
	Eich.	Maison d'écoles à Kirchberg; nouvelle construction	400
	Rollingergrund.	Aménagement du préau de l'école à Rollingergrund.....	100
District de Luxembourg.			
<i>Canton de Capellen.</i>			
Bascharage.	Bascharage.	Construction d'une nouvelle maison d'école	300
Clemency.	Clemency.	Travaux de réparation à la maison d'école et au logement des sœurs institutrices	300
	id.	Mise en état de l'ouvrage.....	150
	Fingig.	Nouveau plancher à l'école	200
Dippach.	Dippach.	Travaux de réparation à la maison d'école.....	400
Garnich.	Garnich.	Travaux de réparation et travaux de peinture à la maison d'école.....	75
	Eischen.	Réparations à la maison d'école	100
Hobscheid.	Hobscheid.	Réparations aux maisons d'écoles	250
	Kehlen.	Nouveau plancher pour l'école mixte	275
	Koispelt-Meispett.	Construction d'un lavoir au logement des sœurs-institutrices	125
	Olm.	Aménagement de nouvelles fenêtres à l'école	200
	Kœrich.	Nouveaux planchers aux écoles	20
Kœrich.	Kopstal.	Construction d'une nouvelle maison d'école	500
Kopstal.	Holzem.	Installation de l'éclairage électrique dans l'école.....	50
Mamer.	Mamer.	Installation de l'éclairage électrique dans la maison d'école et les logements de service	200
	id.	Badigeonnage des écoles.....	150
Septfontaines.	Greisch.	Nouveau plancher à l'école	200
	Septfontaines.	Mise en état de la maison d'école.....	300
	Kleinbettingen.	Mise en état de l'école	100
Steinfort.	Ilagen.	Travaux de réparation aux logements du personnel enseignant.....	125
	Steinfort.	Construction de la nouvelle maison d'école	680
<i>Canton d'Esch.</i>			
Bettembourg.	Bettembourg.	Construction d'une nouvelle école et installation du chauffage	200
	id.	Badigeonnage des écoles	300
	Fennange.		
	Huncherange.	Badigeonnage des écoles	75
	Nœtzange.		

Differdange.	Differdange.	Nouvelle maison d'école « avenue Max Meier »	500
	id.	Aménagement et ameublement de l'école ménagère	400
	id.	Réfection de la peinture aux maisons d'écoles.....	350
	Lasauvage.	Acquisition de l'économat pour l'installation des écoles...	500
	Niedercorn.	Maisons d'écoles et ameublement.....	450
	id.	Construction d'une nouvelle maison d'école	500
	id.	Acquisition de deux chaudières pour le chauffage central..	100
	id.	Réfection de la peinture aux maisons d'écoles.....	150
	Obercorn.	Maison d'école et ameublement.....	200
	id.	Agrandissement de la maison d'école des garçons	400
	id.	Peinture des maisons d'écoles	200
Dudelange.	Dudelange.	Agrandissement de l'école	600
	id.	Nouvelle école gardienne dans la maison Tiltges.....	200
	id.	Clinique dentaire et médicale aux écoles.....	300
	id.	Travaux de réparation aux toitures des maisons d'écoles..	100
Esch-s.-Alz.	Esch-s.-Alz.	Nouvelle école « im Brill ».....	500
	id.	Nouvelle école « Dellhöhe »	500
	id.	Travaux d'entretien aux écoles	350
	id.	Nouveaux cabinets à l'école de la rue d'Audun.....	300
Frisange.	Aspelt.	Nouvelle maison d'école.....	300
	Frisange.	Travaux de réparation à l'école.....	50
Kayl.	Kayl.	Construction d'une nouvelle maison d'école	300
	Tétange.	Acquisition et mise en état d'une maison d'habitation pour les sœurs-institutrices	250
Mondercange.	Bergem.	Clôture et aménagement d'une place de récréation.....	175
	Mondercange.	Réparations à la maison d'école	250
	Pontpierre.	Mise en état du logement de l'instituteur	200
Pétange.	Lamadelaïne.	Nouvelle maison d'école.	500
	Pétange.	Chauffage central à l'école des garçons	200
	id.	Construction de fenêtres à l'école	200
	Rodange.	Agrandissement de la maison d'école	400
	id.	Aménagement de la cour de récréation	250
Reckange.	Ehlange.	Travaux de réparation à l'école.....	100
	Limpach.	Cour de récréation près de l'école	100
Rœser.	Berchem-Bivange.	Travaux de peinture aux écoles	125
	Crauthem-Rœser.	Mise en état de l'école	150
	Livange.	Travaux de réparation à la maison d'école.....	50
	Peppange.	id.	100
Rumelange.	Rumelange.	Travaux de pavage autour de la maison d'école.....	50
	id.	Travaux de peinture aux écoles	75
Sanem.	Belvaux.	Travaux de réparation aux maisons d'écoles	300
	Sanem.	Nouvelle maison d'école.....	1000
	Soleuvre.	Travaux de réparation aux maisons d'écoles	100
Schiffange.	Schiffange.	Construction d'une nouvelle maison d'école	750
	id.	Installation de bains à douche dans la maison d'école	250

Canton de Luxembourg.

Bertrange.	Bertrange.	Mise en état de la cour de récréation.....	150
Hesperange.	Altzingen.	Travaux de réparation aux écoles	75
	Fentange.	id.	50
	Hesperange.	id.	100
	Itzig.....	id.	100
Sandweiler	Sandweiler.	Mise en couleur des salles d'écoles	75
Steinsel.	Steinsel.	Travaux de réparation au logement des sœurs-institutrices.	200
Strassen.	Strassen.	Travaux de réparation au logement du personnel enseignant.	150
	id.	Blanchissage des écoles	25

Canton de Mersch.

Berg.	Berg.	}	Travaux de peinture aux écoles	50
Bœvange.	Colmar.		Mise en état des écoles et du logement du personnel enseignant	100
Fischbach.	Buschdorf.		Construction d'une cour de récréation	300
Larochette.	Fischbach.		Travaux d'entretien à l'école	75
	Larochette.		Hangar pour les écoles des garçons	200
	id.		Badigeonnage de l'école des filles	75
Lintgen.	Lintgen.		Travaux d'entretien aux écoles	100
	id.		Fourniture de mobilier scolaire pour l'école des filles	100
Lorentzweiler.	Lorentzweiler.		Acquisition de jalousies	50
Mersch.	Reckingen.		Mise en état de l'école	150
	Rollingen.		Travaux de réparation au logement du personnel enseignant	100
Nommern.	Cruchlen.		Badigeonnage des écoles	75
	Nommern.		Travaux de réparation au logement de l'instituteur	75
Tuntingen.	Hollenfels.		Acquisition de mobilier scolaire	50
	Tuntingen.		Assainissement de la maison d'école	200

Distriet de Diekirch.

Canton de Clervaux.

Asselborn.	Asselborn.	Construction d'une nouvelle école	900
	Biwisch.	id.	200
Bœvange.	Lullange.	Grosses réparations à la maison d'école	200
Clervaux.	Reuler.	Blanchissage de la maison d'école	100
Consthum.	Consthum.	Mise en état de la maison d'école	150
	Holzthum.	id. "	200
Hachiville.	Hoffelt.	Nouvelle école	900
Heinerscheid.	Fischbach.	Nouveau plancher à l'école	300
	Grindhausen.	Gouttières à l'école	100
	Heinerscheid.	Citerne près des cabinets de l'école des filles	150
	Lielser.	Agrandissement et mise en état du logement d'instituteur ..	400
Hosingen.	Hosingen.	Mise en état des bâtiments d'école	400
	id.	Acquisition de nouveaux bancs d'école	200
Munshausen.	Munshausen.	Mise en état de la cour de récréation	400
Troisvierges.	Troisvierges.	Nouvelle maison d'école des garçons	1000
Weiswampach.	Binsfeld.	Mise en état de l'école	200
	Weiswampach.	Secrétariat et ouvrôir	400

Canton de Diekirch.

Bastendorf.	Bastendorf.	Reconstruction des cabinets près de l'école des filles	450
Diekirch.	Diekirch.	Construction d'une maison d'école	1000
	id.	Peinture et badigeonnage des écoles	350
	id.	Acquisition de nouveaux tableaux noirs	450
Erpeldange.	Ingeldorf.	Mise en état de l'école	300
Ettelbruck.	Ettelbruck.	Chauffage central des écoles	900
Hoscheid.	Hoscheid.	Mise en état des maisons d'écoles	200
Medernach.	Medernach.	Mise en état du logement de l'instituteur	300
	id.	Construction d'une annexe au logement des sœurs-institu- trices	500
Reisdorf.	Hœrsdorf.	Mise en état de la cour de récréation	400
	Reisdorf.	id.	200

Canton de Redange.

Beckerich.	Nœrdange.	Cour de récréation, crépissage du mur de clôture	100
Bigonville.	Bigonville.	Construction d'une nouvelle maison d'école	400

Ell.	Colpach-Bas.	}	Mise en état de l'école	200
Folschette.	Colpach-Haut.		Mise en état du logement de l'institutrice	200
Grosbous.	Hostert.	.	Travaux de réparation à l'école et au logement d'instituteur	150
Perlé.	Dellen.		Nouvelle maison d'école avec logement d'instituteur	1100
Redange.	Wolwelage.		Maison d'école	125
Vichten.	Ospern.		Nouvelles latrines.	500
	Vichten.			
<i>Canton de Wiltz.</i>				
Boulaide.	Boulaide.	}	Travaux de réparation à la salle d'école des garçons	300
Eschweiler.	Baschleiden.		Hangar près de l'école	500
Goesdorf.	Eschweiler.	.	Acquisition de nouveaux bancs d'écoles	300
Harlange.	Masseler.		id.	300
Wiltz.	Harlange.		Nouvelle maison d'école	1200
Wilwerwiltz	Wiltz.		Chauffage central de l'école des garçons	1000
	id.		Travaux de réparation aux bâtiments d'école	400
	Lellingen.		Cabinets près de l'école	500
<i>Canton de Vianden.</i>				
Fouhren.	Fouhren.	}	Travaux de réparation à l'école	200
Putscheid.	Bettel.		Nouvelles gouttières à l'école	200
Vianden.	Stolzembourg.	.	Mise en état de la place de récréation près de la maison d'école	100
	Vianden.		Badigeonnage et peinture des écoles	150
	id.		Mise en état de la cour de récréation près de l'école des filles	250
Distriet de Grevenmacher.				
<i>Canton d'Echternach.</i>				
Berdorf.	Berdorf.	}	Grosses réparations à la maison d'école	250
Consdorf.	Consdorf.		Acquisition de mobilier scolaire	250
Mompach.	Möersdorf.	.	Aménagement en maisons d'écoles de bâtiments nouvellement acquis	600
	Mompach.		Aménagement d'une cour de récréation près de l'école	200
Rosport.	Osweiler.	.	Construction de nouvelles écoles	300
	id.		Travaux de réparation au chauffage central de l'école	200
Waldbillig.	Rosport.	}	Construction de nouvelles écoles	300
	Christnach.		Réparations à la maison d'école	150
<i>Canton de Grevenmacher.</i>				
Betzdorf.	Mensdorf.	}	Entretien de l'école	200
Flaxweiler.	Roodt.		Aménagement d'une cour de récréation	400
Grevenmacher.	Niederdonven.	.	Travaux de peinture aux écoles	150
Junglinster.	Grevenmacher.		Construction de nouvelles écoles	3000
	Bourglinster.	.	Plancher neuf à l'école des filles	200
	Junglinster.		Construction d'un hangar près de l'école	250
	id.		Construction d'un escalier à l'école des garçons	200
Manternach.	Manternach.	}	Construction d'une nouvelle maison d'école	800
Mertert.	Mertert.		Agrandissement du logement des sœurs-institutrices	400
Rodenbourg.	Beidweiler.	.	Clôture de la cour de récréation	150
Wormeldange.	Ahn.		Construction d'un logement d'institutrice	200
	Wormeldange.		Construction de nouvelles écoles	1000
<i>Canton de Remich.</i>				
Bous.	Bous.	}	Réparation et travaux de peinture aux écoles	150
Mondorf-les-Bains.	Erpeldange.		id.	150
	Altwies.		Construction de nouvelles écoles	600

	Mondorf.	Acquisition et aménagement d'un immeuble devant servir d'école.....	600
Remerschen.	Remerschen.	Travaux de réparation à la maison d'école.....	150
Remich.	Remich.	Travaux de réparation à la toiture des écoles.....	400
Stadtlredimus.	Greiveldange.	Nouveau plancher à la maison d'école	300

Avis. — Service phytopathologique. — Relevé des horticulteurs-pépinieristes, dont les établissements sont soumis aux visites périodiques des experts du service phytopathologique et déclarés en règle au point de vue des dispositions de la convention antiphylloxérique de Berne et des prescriptions de l'arrêté du 24 septembre 1923, sur le service phytopathologique.

N°	Noms et prénoms.	Qualité.	Domicile.
1	Audry P.	Horticulteur-rosieriste.	Walferdange.
2	Becker.	id.	Steinsel.
3	Beffort J.-P.	id.	Neudorf.
4	Benz J.	Pépinieriste.	Wasserbillig.
5	CreLOT et fils.	Horticulteurs-pépinieristes.	Weimershof (Luxembourg).
6	CreLOT-Weber.	Horticulteur-rosieriste.	Clausen.
7	Dumont Luc.	Rosieriste.	Strassen.
8	Emmeringer J.	Horticulteur-rosieriste.	Bereldange.
9	Gemen et Bourg.	id.	Luxbg.-Limpertsberg.
10	Hansen N.	Horticulteur-pépinieriste.	Ettelbruck.
11	Hortulux.	Établissement horticole.	Bofferdange.
12	Houss J.	Rosieriste.	Bereldange.
13	Husting J.	id.	Steinsel.
14	Jungblut-Weber.	Horticulteur-rosieriste.	Beggen.
15	Ketten frères.	Rosieristes.	Limpertsberg.
16	Kill Aug.	Horticulteur-rosieriste.	Merl.
17	Kintzlé Bernard.	Horticulteur-pépinieriste.	Heisdorf.
18	Kirsch J.	Rosieriste.	Schieren.
19	Kisch W.	Horticulteur-pépinieriste.	Pratz (Bettborn).
20	Krier frères.	Rosieristes.	Frisange.
21	Lamesch J.-B.	Horticulteur-pépinieriste.	Dommeldange.
22	Lamesch N.	Rosieriste.	Helmsange.
23	Lehnen M.	id.	Strassen.
24	Meisch frères.	Horticulteurs-pépinieristes.	Schieren.
25	Nockels Bern.	id.	Diekirch.
26	Reuter J.	id.	Walferdange.
27	Schmit M.	Rosieriste.	Heisdorf.
28	Scheier J.	Horticulteur-rosieriste.	Bereldange.
29	Schwartz Bern.	Horticulteur-pépinieriste.	Heisdorf.
30	Thill frères.	id.	Ettelbruck.
31	Tonnar J.-B.	id.	Esch-s.-Alz.
32	Tonnar-Reuter.	Rosieriste.	Heisdorf.
33	Ueberecken N.	Pépinieriste.	Wasserbillig.
34	Wagner A.-M.	Horticulteur-pépinieriste.	Manternach.
35	Wagner J.	Rosieriste.	Strassen.
36	Welter N.	id.	Altwies.
37	Welter Jos.	Horticulteur-pépinieriste.	Walferdange.
38	Schwartz J.-B.	id.	Wasserbillig.
39	Souperl et Notting.	Rosieristes.	Limpertsberg.
40	Steinmetz fils.	Pépinieriste.	Wasserbillig.

L'État grand-ducal pour ses pépinières de Hosingen, Ettelbruck, Luxembourg, Kœtschette, Mamer (Juckelsbusch), Vianden, Consdorf, Wiltz et Grunewald. — 19 décembre 1923.

Avis. — Foires et marchés. — Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 1923 la foire (bétail et marchandises) à tenir annuellement, le premier lundi du mois de mai, au Helperknapp (Bœvange), est transférée à Mersch et aura lieu dans la dite localité le premier lundi du mois de mai. — 21 décembre 1923.

Avis. — Associations syndicales.—Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 17 au 31 janvier 1924, dans la commune de Consthum, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la construction d'un chemin d'exploitation « Hobusch », à Holzthum.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Consthum, à partir du 17 janvier 1924.

M. Michel Glesener, membre de la commission d'agriculture à Bœvange, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 31 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle d'école à Holzthum. — 21 décembre 1923.

— Par arrêté de M. le Directeur général de l'agriculture, de l'industrie et de la prévoyance sociale, en date du 21 décembre 1923, l'association syndicale pour la construction d'un chemin d'exploitation « Om Kœmpchen » à Hoscheid, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Hoscheid. — 21 décembre 1923.

Emprunts communaux. — Tirage d'obligations.

Communes et sections intéressées.	Désignation de l'emprunt.	Date de l'échéance.	Numéros sortis au tirage.				Caisse chargée du remboursement.
			100	200	500	1000	
Ettelbruck	125.000	1 ^{er} janvier 1924	25. 111. 219.		17. 48.		Caisse communale.
Mersch (Mersch)	60.000	1 ^{er} février 1924	8. 14. 15. 19. 20. 23. 24. 33.				id.
Mersch (Reckange) ..	15.000	id.		47.			id.
Luxembourg	2.000.000 3½ % de 1902	id.	1. 10.		12.	60. 65. 204. 317. 556. 819. 892. 1056. 1105. 1428. 1488. 1627. 1676 1682. 1871. 1889. 1963.	Société luxembourgeoise de crédit et de dépôts.
id.	id.	1 ^{er} août 1924	36. 43. 59. 73.		24.	79. 143. 193. 249. 549. 613. 745. 761. 782. 864. 1067. 1137. 1317. 1640. 1729. 1901. 1919.	id.

Luxembourg, le 21 décembre 1923.